

faible pension, c'est bien le député de Winnipeg-Nord-Centre. Pourtant, lorsqu'on a fait remarquer au ministre que 510,000 des pensionnés de la vieillesse, qui risquent de perdre ce supplément de revenu, n'avaient pas franchi le seuil de la pauvreté, il a refusé de le croire jusqu'à ce que le député le lui prouve en citant des chiffres extraits du Livre blanc du gouvernement. Le ministre s'était prononcé en faveur de la mesure visant à éliminer l'indexation de 2 p. 100 pour qui ne retirerait pas le supplément de revenu, ce qui permettrait au gouvernement d'économiser 15 millions de dollars, cette année, et 100 millions vers 1975 au chapitre des pensions de vieillesse. En d'autres termes, on utiliserait cet argent pour accorder une aide financière aux pensionnés les plus démunis.

Mon collègue a eu bien raison de dire qu'il s'agissait d'un rationnement de la pauvreté de la vieillesse; c'est bien cela. Le gouvernement se contente de dire aux retraités et aux vieux qui atteignent l'âge de 65 ans: «Nous ne demanderons pas à ceux qui ont vraiment de l'argent au pays de financer une pension mieux adaptée au coût de la vie; nous prendrons à ceux d'entre vous qui sont le moins dans la gêne pour donner à ceux qui sont dépourvus de tout.» Voilà ce que dit le gouvernement. Le ministre était tout pénétré de fierté pendant son discours; il s'imaginait en Robin des Bois volant les riches pour donner aux pauvres, plutôt qu'en ministre confortablement à l'abri dans son bureau, obligeant les pauvres retraités à venir à l'aide de ceux qui sont encore plus pauvres qu'eux.

Pourquoi ne pas prendre aux riches? J'ai été particulièrement frappée par la réaction qu'a eue hier le ministre lorsque l'on a soulevé cette question: il a haussé les épaules comme en signe d'impuissance. Sans doute a-t-il appris ce qu'il était advenu du Livre blanc sur la fiscalité. Nous savons quelle réaction le Livre blanc sur la fiscalité a provoquée. Les riches sociétés et les citoyens les mieux partagés sont venus et ont radicalement refusé un régime fiscal équitable pour notre pays. Je suis heureux que le ministre soit de retour à la Chambre. Je regrette qu'il n'ait pas eu le cran de dire: «Nous allons instituer une bonne pension, une pension moderne, qui permette aux gens âgés de notre pays de vivre convenablement, et nous ne le ferons pas en prélevant des impôts auprès d'autres pensionnés. Nous allons imposer les gens assez riches pour aider ceux qui ont donné à notre pays le meilleur d'eux-mêmes.»

● (3.20 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**Mme MacInnis:** J'aurais bien voulu qu'il agisse de la sorte. De bien des façons, le ministre est courageux, mais je soupçonne que, dans ce cas, il s'est laissé dominer par d'autres membres du cabinet—je vois qu'il hoche la tête à la mention du cabinet. Eh bien, certains secteurs de la population doivent l'avoir influencé. J'ignore s'il est pire d'être dominé par le cabinet que par le public.

**M. Lewis:** Le ministre a hoché la tête parce qu'il était souffrant.

**Mme MacInnis:** Il a peut-être mal à la tête.

**M. Lewis:** Peut-être n'a-t-il pas beaucoup souffert jusqu'ici.

**Mme MacInnis:** S'il a maintenant mal à la tête, ce sera bien pire lorsque les Canadiens âgés constateront ce qu'on leur fait—non pas ce qu'on fait pour eux, mais contre eux. Les gens âgés n'ont peut-être pas trop su s'organiser dans le passé, mais je prédis qu'ils agiront maintenant et obtiendront l'appui d'autres secteurs de la collectivité au courant de la mesquinerie et de la lâcheté dont ils sont victimes.

**Une voix:** Oh, non.

**Mme MacInnis:** Une autre chose me surprend chez le ministre. Il refuse à 510,000 pensionnés l'indexation de 2 p. 100 parce qu'il croit que le coût de la vie n'augmentera pas cette année. Je ne sais ce qui peut bien lui donner cette idée.

**M. Gilbert:** Il doit être sous l'effet de drogues.

**Mme MacInnis:** J'ignore de quelle drogue il fait usage. Il doit s'être enivré hier de ses propres paroles. Je ne trouve pas d'autre raison à son attitude. Comme le sénateur Croll et d'autres l'ont également confirmé dans leurs témoignages, le coût de la vie, ces deux dernières années, s'est accru de 8 p. 100. Or, soudainement, le ministre s' imagine que cette augmentation est chose du passé, et que le coût de la vie n'augmentera pas cette année. Pourquoi n'augmenterait-il pas, surtout puisqu'il y a quelques jours à peine, le président de la Commission des prix et des revenus a décidé de renoncer à la persuasion. La Commission, qui a été l'instrument utilisé par le gouvernement pour persuader les riches et proposer des restrictions économiques en faveur des pauvres, a perdu tout espoir de persuader les riches de limiter la hausse du coût de la vie. La Commission ne peut le faire, comme nous l'avons dit dès le début. Tant que nous ne placerons pas tous les revenus ensemble pour déterminer les relations qui existent entre diverses catégories de revenus, nous ne pourrons pas maîtriser le coût de la vie.

L'une des mauvaises caractéristiques de ce bill que nous avons signalée, et je crois que c'est très mauvais, est la suivante. La mesure répartira en deux catégories les pensionnés de la vieillesse. Un groupe sera forcé de financer l'autre et, à mon avis, c'est très mauvais.

**L'hon. M. Munro:** L'honorable représentante me permettrait-elle une question?

**Mme MacInnis:** Volontiers.

**L'hon. M. Munro:** Je me demandais si vous étiez parmi les néo-démocrates qui préconisent le revenu annuel garanti?

**Mme MacInnis:** Oui.

**L'hon. M. Munro:** Alors, croyez-vous qu'il a...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Le ministre a la permission de poser une question, mais il doit l'adresser à la présidence.